



Ontario Centre[®]
Poison antipoison
Centre de l'Ontario

Centre antipoison de l'Ontario

Critères pour la priorisation des appels

La priorisation des appels est destinée aux patients très urgents **qui ont été empoisonnés** et qui répondent à l'un des critères suivants :

1. Arrêt cardio-respiratoire imminent
2. Arrêt cardio-respiratoire
3. Convulsions constantes
4. Brûlures chimiques sur plus de 25 % de la surface corporelle
5. Antidote particulier possiblement requis de façon urgente pour une substance à toxicité très élevée et la présentation clinique est instable ou peut le devenir

OU lorsqu'il y a plusieurs patients avec le même type d'empoisonnements qui surchargent la capacité de votre hôpital.